ASSEMBLEE EXTRAORDINAIRE DES CHEFS
6, 7 ET 8 DECEMBRE 2011, OTTAWA, ON

Résolution n° 83/2011

TITRE :	Faire du logement une priorité nationale
OBJET :	Logement
PROPOSEUR(E) :	Bill Montour, Chef, Six Nations du territoire de Grand River, Ont.
COPROPOSEUR(E) :	Madeleine Paul, Chef, Première Nation d'Eagle Village-Kipawa, Qué.
DÉCISION :	Adoptée par le Comité exécutif de l'APN

ATTENDU QUE :

A. En vertu de l'article 21 de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, « Les peuples autochtones ont droit, sans discrimination d'aucune sorte, à l'amélioration de leur situation économique et sociale, notamment dans les domaines de l'éducation, de l'emploi, de la formation et de la reconversion professionnelle, du logement, de l'assainissement, de la santé et de la sécurité sociale »;

B. Dans la philosophie cyclique de la vie, le logement est considéré comme un facteur socioéconomique important du bien-être de nos citoyens et des communautés des Premières Nations;

C. De nombreuses communautés des Premières Nations ont subi et continuent de subir des retards considérables et croissants sur le plan de la construction de nouvelles habitations et des réparations immobilières, tant à domicile qu'à l'extérieur, et la matrice des priorités de financement du ministère des Affaires autochtones et Développement du Nord Canada (AADNC) ne considère pas la construction de nouveaux logements, qui est un facteur de croissance, comme une priorité de premier plan;

D. La Canada a la responsabilité morale et fiduciaire d'assurer la sécurité et de préserver la santé et le bien-être de nos citoyens des Premières Nations;

Copie certifiée d'une résolution adoptée le 19e jour de décembre 2011 à Ottawa, Ontario

SHAWN A-IN-CHUT ATLEO, CHEF NATIONAL

E. La politique du gouvernement sur le logement destinée aux Premières Nations n'est pas parvenue à répondre au besoin insatisfait de 85 000 nouvelles habitations. Au Canada, un grand nombre de communautés, telle Attawapiskat, Shamattawa et Pikangikum, ont souffert et continuent de souffrir depuis des décennies;

F. Le prochain Rassemblement Premières Nations-Couronne, qui est prévu en janvier 2012, sera l'occasion de considérer le logement comme un sujet prioritaire des discussions; cette question primordiale doit être inscrite à l'ordre du jour.

POUR CES MOTIFS, les Chefs en assemblée :

1. Enjoignent le Chef national et le Comité exécutif de s'assurer que la question du logement figure au centre des préoccupations en tant que priorité nationale des Premières Nations.

2. Enjoignent le Chef national d'inscrire la question du logement à l'ordre du jour du Rassemblement Premières Nations-Couronne, en janvier 2012, et de lui conférer le statut prioritaire qu'il mérite.

3. Enjoignent l'APN d'allouer un niveau de financement approprié au Secrétariat au logement et aux infrastructures de l'APN pour soutenir le Comité des Chefs sur le logement et les infrastructures (CCLI) ainsi que le Comité technique sur le logement et leur permettre de s'investir pleinement dans ce dossier.

Copie certifiée d'une résolution adoptée le 19e jour de décembre 2011 à Ottawa, Ontario

SHAWN A-IN-CHUT ATLEO, CHEF NATIONAL